



Bourses de contribution à manifestations scientifiques BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Bourses de mobilités francophones
Programme « Soutien et renforcement de l'excellence universitaire »
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

2008 REGLEMENT

Appel régional à candidatures

1. OBJECTIFS

Soutenir prioritairement les universitaires du sud qui feront état d'une contribution scientifique à l'occasion de manifestations scientifiques francophones (congrès, colloques, journées scientifiques...),
Développer la mobilité des personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) de manière à valoriser et à promouvoir le développement de la science en français.

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le candidat doit déposer le dossier auprès du Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF ou de ses implantations dans la région (cf. annexe) au moins 6 semaines avant la date de début de la manifestation

- être francophone,
- justifier de ses titres et du statut d'enseignant et/ou chercheur en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF ou de son appartenance à un réseau francophone,
- apporter toutes informations utiles sur la manifestation scientifique concernée,
- justifier de la pertinence scientifique de sa participation et de l'intérêt pour son institution de rattachement,
- être soutenu par son institution pour participer à la manifestation scientifique concernée,
- déclarer toute prise en charge financière autre que celles demandées à l'AUF.

Les candidats veilleront à produire, à l'issue de leur mobilité des articles, publications ou ouvrages en français et à les porter à la connaissance de l'AUF.

3. DUREE

Les bourses de contribution à manifestations scientifiques sont par principe de courte durée (la durée est limitée à la durée de la manifestation scientifique ; la prise en charge par l'AUF ne pourra pas dépasser 4 jours).

4. SELECTION DES CANDIDATURES

1. Les candidats font parvenir le dossier de demande de bourse au Bureau Europe centrale et orientale ou à ses implantations dans la région (cf. annexe)
2. Après vérification de la conformité des dossiers, ceux-ci sont soumis à la sélection par la Commission régionale d'experts. Conformément aux usages universitaires, les décisions de la Commission régionale d'experts sont rendues de façon souveraine.
3. Les candidats sélectionnés sont avertis par courrier à l'initiative du Bureau Europe centrale et orientale.

5. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- les références scientifiques du (de la) candidat(e)
- le rayonnement scientifique de la manifestation,
- le degré de participation scientifique à la manifestation,
- les objectifs scientifiques attendus,
- la cohérence de la demande avec les priorités et les besoins de l'institution de rattachement,
- l'insertion de la thématique dans les champs disciplinaires privilégiés par l'AUF,
- l'équilibre entre les sexes des candidats (la priorité sera donnée aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers),
- la dimension francophone du projet,
- la recherche de financements complémentaires (gratuité des frais d'inscription, etc...)
-

6. MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Le soutien de l'AUF portera sur **tout ou partie** des éléments suivants :

- Un titre de transport émis par l'Agence universitaire de la Francophonie et mis à disposition du boursier, lui permettant de faire le voyage de son pays d'origine au pays d'accueil et retour ; le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie ; les excédents de bagage ne sont pas pris en charge) ;
- Une indemnité journalière établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de la manifestation scientifique
- Une assurance-maladie, accident et rapatriement obligatoire dans le pays d'accueil, contractée par l'AUF ;
- Toutes les formalités (visa, vaccinations, logement ...) sont à la charge du boursier, ainsi que les éventuels frais d'inscription

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- formulaire de candidature dûment complété par le candidat et validé par l'établissement d'origine,
- un curriculum vitae actualisé comprenant, notamment, les activités d'enseignement et/ou recherche des deux dernières années,
- photocopie du plus haut diplôme obtenu,
- description détaillée de la manifestation,
- liste des membres du comité scientifique de la manifestation,
- description détaillée de la contribution apportée par le (la) candidat(e) à la manifestation,
- l'avis motivé du responsable scientifique direct dans l'établissement d'origine,
- attestation de l'organisateur de la manifestation

LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES AU MOINS SIX SEMAINES AVANT LA DATE DE DEBUT DE LA MANIFESTATION

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.
L'absence de l'une d'entre elles entraîne automatiquement le rejet de la candidature.
Le dossier complet doit être envoyé en deux exemplaires (1 original et 1 copie)
au Bureau Europe centrale et orientale (Bucarest) ou à ses implantations dans la région

ANNEXE**LISTE DES IMPLANTATIONS DU BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DE L'AUF ET DES PAYS SITUÉS DANS LEUR AIRE DE COMPÉTENCE**

ATTENTION : Le dossier de candidature doit **obligatoirement** être envoyé au bureau Europe centrale et orientale de l'AUF ou à ses implantations dans la région.

<p>Bureau Europe centrale et orientale 1, rue Schitu Magureanu Local de l'Université de Bucarest 050025 Bucarest ROUMANIE Téléphone : +40 21 312 12 76 Télécopie : +40 21 312 16 66 Courriel : info@ro.auf.org Toile : www.europe-centrale-orientale.auf.org</p>	<p>Albanie, Arménie, Belarus, Bulgarie, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Macédoine, Moldova, Pologne, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Turquie, Ukraine</p>
<p>Antenne de Moldova Université Technique de Moldova, Bât.2 78, Rue « 31 August 1989 » 2012 Chisinau, MOLDOVA Téléphone : +373 22 23 75 35 Télécopie : +373 22 23 23 45 Courriel : info@md.auf.org</p>	<p>Centre d'accès à l'information Université de Sofia « St. Kliment Ohridski » 15, Boulevard Tsar Osvoboditel 1504 Sofia, BULGARIE Téléphone : +359 2 946 1075 Télécopie : +359 2 946 1075</p>